



Conseil Communautaire du 24 septembre 2026 Délibération n°C_2026_092

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre septembre à 18 heures 00 le Conseil Communautaire légalement convoqué le 18 septembre 2026, s'est réuni à Siège de l'OBC - Malestroit sous la présidence de Mme Gaëlle STRICOT

Séance publiée le : 18 septembre 2026

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 49

Etaient présents (43) :

STRICOT Gaëlle, COWET Vincent, GENOUEL Fabrice, HOURMAND Sylvie, MARCY Christelle, GUEGAN Rozenn, NAEL David, LE POGAM Marion, HERVE Muriel, GUE Thierry, JOSSE Pascal, DE CHABANNES Alain, LORIOT Viviane, TARLET Raphaël, GICQUEL Erwan, JEHANNIN Pascal, HOUSSIN Yvette, METAYER Cassandre, PIEL Mickaëlle, QUESNEL Maxime, RENIMEL Pascal, FLAGEUL Marie, VAUCELLE Eric, GUILLERME Gwen, GICQUELLO Bruno, HANGOUET Françoise, ROUGIE Alexandre, YHUEL Yann, BALAC Loïc, GOURMIL Nathalie, CHEDALEUX Sylvie, HOUEIX Marie-Claude, BELLEC Patrice, HURTEBIZE Didier, BONCHE Nancy, BRAUD Maurice, HERRY Marie-Hélène, BOULO Ludovic, BOUDART André, GOIRAND-COTAR Sylvie, LE GOUE Mickaël, GUYOT Tony, MONNIER Gaël

Absents ayant donné pouvoir (4) :

FEUTELAIS Pierrick donne procuration à HOURMAND Sylvie, RODRIGUEZ Paul donne procuration à PIEL Mickaëlle, GUILLEMOT Sylvie donne procuration à GENOUEL Fabrice, GUIHARD Jean-François donne procuration à STRICOT Gaëlle

Absents excusés (2) :

MARTIN Dominique, MICHEL Rémi

Secrétaire de séance : M. Alain DE CHABANNES

Objet : - Social - Accès aux droits - Santé - Accès aux Droits Nord Morbihan - Approbation du rapport d'activités 2025 et versement de la subvention 2026

Madame la Vice-présidente rappelle qu'une convention a été signée avec l'association Accès au Droit Nord Morbihan pour la période 2023-2025 puis une nouvelle convention 2026-2028 pour la mise en œuvre de permanences juridiques généralistes de proximité à Guer, Sérent, La Gacilly au sein des Maisons des Services et à Malestroit au siège.

La communauté de communes verse depuis 2017 une participation financière réactualisée chaque année selon la répartition des permanences sur les territoires morbihannais. Le montant pour l'année 2026 a été fixé à 0,71€ par habitant (base population légale INSEE).

Quelques chiffres

Le nombre total de permanences d'information juridique généraliste (une demi-journée) a été de 155 permanences au cours desquelles 549 entretiens ont été menés. La fréquentation moyenne des permanences est de 3,5 personnes.

Guer : 185 entretiens sur 57 permanences d'une demi-journée (208 entretiens en 2024 sur 55 permanences)
Sérent : 62 entretiens sur 12 permanences d'une demi journée.(2024 : 1ère année de permanences : 54 entretiens sur 12 permanences)
La Gacilly : 107 entretiens sur 29 permanences d'une demi-journée (177 entretiens en 2024 sur 45 permanences)
Malestroit : 195 entretiens sur 57 permanences d'une demi-journée (212 entretiens en 2024 sur 47 permanences)

L'association Accès au Droit Nord Morbihan est également présente dans le partenariat auprès des services SPOP : petite enfance (particuliers employeurs) et vie sociale (intervention lors des portes ouvertes France Services et participation aux travaux dans le cadre de la convention territoriale globale et des rencontres et vous) et sur le dispositif d'appui juridique aux professionnels de l'Espace Autonomie Santé Est Morbihan ainsi que sur le dispositif de cellule de signalement du centre de gestion.

Il est proposé au conseil communautaire :

- DE PRENDRE ACTE du rapport d'activité 2025
- De procéder au versement de la subvention 2026, pour un montant de 29 413,88 €. (41 428 personnes recensées sur OBC pour l'année 2026 * 0,71 €).
- D'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette décision.

Le Conseil Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
La Présidente
Madame STRICOT Gaëlle

